

CONSEIL COMMUNAL DU 30 JANVIER 2020
GEMEENTERAAD VAN 30 JANUARI 2020

REGISTRE
REGISTER

Présents	Aleksandra Kokaj, <i>Présidente/De Voorzitster</i> , ;
Aanwezig	Boris Dilliès, <i>Bourgmestre/Burgemeester</i> ; Thibaud Wyngaard, Jonathan Biermann, Maëlle De Brouwer, Carine Gol-Lescot, Perrine Ledan, Valentine Delwart, François Jean Jacques Lambert, Daniel Hublet, <i>Echevin(s)/Schepen(en)</i> ; Eric Sax, Marc Cools, Joëlle Maison, Emmanuel De Bock, Céline Fremault, Jean-Luc Vanraes, Jérôme Toussaint, Pierre Desmet, Bernard Hayette, Kathleen Delvoye, Serge Minet, Diane Culer, Marion Van Offelen, Stefan Cornelis, Odile Margaux, Lise Goetghebuer, Laurence Anne Vandeputte, Valérie Gillès de Pelichy, Vanessa Issi, Michel Cohen, Cécile Egrix, Blaise Godefroid, Aurélie Czekalski, Caroline Van Neste, Nicolas Clumeck, Véronique Lederman-Bucquet, Yaël Ariane Nour Haumont, Cédric Didier Norré, Hans Marcel Joos Van de Cauter, Michel Bruylant, Patrick Zygas, <i>Conseiller(s)</i> <i>communal(aux)/Gemeenteraadslid(liden)</i> ; Laurence Vainsel, <i>Secrétaire communale/Gemeentesecretaris</i> .
Excusés	Béatrice Fraiteur, Chiraz El Fassi, <i>Conseiller(s) communal(aux)/Gemeenteraadslid(liden)</i> .
Verontschuldigd	

Ouverture de la séance à 19:30
Opening van de zitting om 19:30

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

DÉPARTEMENT ESPACE PUBLIC - DEPARTEMENT OPENBARE RUIJTE

Service vert - Groendienst

30.01.2020/A/0001 **Appel à projets "Co-create".- Proposition du projet ARBRES.**

Le Conseil,

Vu que dans le cadre du programme d'appel à projets « Co-create » l'Administration communale d'Uccle - en collaboration avec le Centre d'écologie urbaine, l'Administration communale de Forest, Bruxelles Environnement et Velt Brussel - propose le projet Arboriculture Régionale Bruxelloise - pour une Résilience Éco-systémique et Solidaire (ARBRES);

Vu que ce projet se propose d'entamer une réflexion nouvelle quant à la résilience du système alimentaire bruxellois et le rôle de l'arbre fruitier dans l'espace public;

Vu qu'il s'agit également de comprendre comment l'arbre fruitier envisagé comme un commun génératif peut augmenter la sécurité alimentaire de Bruxelles à moyen et long termes, et par extension, fournir une série d'autres services;

Vu que la participation de la Commune d'Uccle à cette réflexion prendra la forme d'un groupe de travail interdisciplinaire explorant les mésusages du fruit et de l'arbre fruitier en milieu urbain public et pouvant conduire à l'optimisation de ses usages équitables et solidaires;

Vu que ce groupe de travail interrogera les notions de biens communs et de résilience

locale par la co-cr ation et la gestion partag e de vergers urbains par les habitant-e-s, les usager- re-s et l'administration;

Vu que cette co-exp erimentation portera   la fois sur (le partage de) l'espace et le choix des essences en croisant tant les crit res de technicit s que d'attentes;

Vu que cette co-exp erimentation interrogera notamment les divers freins psychologiques et pratiques relatifs   ces vergers urbains;

Vu que certains quartiers moins favoris s d'Uccle sont plant s d'arbres fruitiers productifs mais non cueillis par les habitant-e-s, ce m susage conduisant   la souillure de la voirie et des trottoirs, des voitures voire des logements;

Vu que Uccle souhaite cr er un r seau de collecte, production et de distribution des fruits, surtout dans les quartiers ayant une densit  importante en logements sociaux;

Vu que les sites d'exp erimentations suivants ont  t  retenus :

- L'avenue des Belettes et l'avenue des Faons, ces voiries du quartier du Homborch sont plant es de pommiers sauvages, notamment, dont les fruits tombent et salissent les rues, v hicules, maison...
- Le Jardin du Chat, espace vert se situant entre la rue de Boetendael et la rue Emile Lecomte et ayant  t  r am nag  il y a quelques ann es. On y trouve quelques arbres fruitiers (poires, pommes...), une plaine de jeux etc... Des plaquettes nominatives permettent d'identifier les diff rentes plantes, arbustes et arbres. Il est tr s fr quent , surtout le weekend, mais les fruits ne sont pas cueillis.
- La P pini re citoyenne, lieu de formation   des techniques horticoles ainsi qu'un espace d' change de savoir-faire, de partage et de transmission. Dans ce but, des chantiers participatifs sont organis s. Une fois qu'elle sera install e, il faudra la faire rayonner au moins dans la commune et agrandir son r seau solidaire et  quitable centr  autour du fruitier.
- La rue de la Fauvette, voirie r sidentielle tr s min rale qui, si elle  tait verduris e, pourrait  tre une extension du parc de Wolvendael et le relier au boisement (priv ) entre la rue Vanderaey et Henri Van Zuylen.
- La rue Meyerbeer, voirie   cheval sur Uccle et Forest. Dans le nord de la commune, elle se trouve dans un quartier tr s dense et tr s min ral aux larges trottoirs.

Vu que les divers espaces de co-exp erimentation pr senteront des  tats d'avancement diff rents et mobiliseront des exp riences diff rentes du cycle de « s lection » (crit res des arbres du futur) ; « plantation » ; « gestion » (gouvernance, utilisation, transformation, redistribution) d'arbres et arbustes fruitiers sous la contrainte du pic p trolier, de la descente  nerg tique et du changement climatique;

Vu que cette approche est sugg r e dans le Plan Nature communal (« *Au-del  du premier pas li  au compost, un pool de conscientisation au d veloppement durable (dans sa philosophie environnementale et de tissage de liens sociaux) pourrait  tre cr e dans chaque parc selon sa sp cificit , et comprendrait [...] un verger form  de vari t s rustiques [...]* ») mais qu'il n'existe actuellement aucune action sp cifique men e dans ce sens;

Vu que dans le cadre de cette d marche la Commune d'Uccle engagerait un.e chercheur.euse subsidi e en charge de la coordination et de l'analyse concr te des r sultats du projet;

Vu que cette d marche aboutirait   l'octroi de subsides aupr s d'Innoviris en cas de s lection,

D cide d'approuver la convention en annexe.

Oproep tot projecten "Co-create".- Voorstelling van het project ARBRES.

De Raad,

Aangezien het gemeentebestuur van Ukkel in het kader van de projectoproep "Co-create" - in samenwerking met het Centre d'écologie urbaine, het gemeentebestuur van Vorst, Leefmilieu Brussel en Velt Brussel - het project Arboriculture Régionale Bruxelloise - pour une Résilience Éco-systémique et Solidaire (ARBRES) voorstelt;

Aangezien dit project voorstelt om opnieuw na te denken over de veerkracht van het Brusselse voedingssysteem en de rol van de fruitboom in de openbare ruimte;

Aangezien het er eveneens om gaat te begrijpen hoe de fruitboom als voortbrenger de voedselveiligheid in Brussel kan verhogen op middellange en lange termijn, en bij uitbreiding een reeks andere diensten kan bieden;

Aangezien de deelname van de gemeente Ukkel hierin zal gebeuren in de vorm van een interdisciplinaire werkgroep rond het verkeerd gebruik van fruit en de fruitboom in openbaar stedelijk gebied en dit kan leiden tot de optimalisatie van het billijk en solidair gebruik hiervan;

Aangezien deze werkgroep de noties van gemene goederen en lokale veerkracht zal onderzoeken via cocreatie en het gedeeld beheer van stedelijke boomgaarden door de bewoners, de gebruikers en het bestuur;

Aangezien dit co-experiment betrekking zal hebben op (het delen van) de ruimte en de keuze van de soorten met aandacht voor zowel technische criteria als verwachtingen;

Aangezien dit co-experiment eveneens de verschillende psychologische en praktische bezwaren inzake deze stedelijke boomgaarden zal onderzoeken;

Aangezien er in sommige minderbedeelde wijken in Ukkel producerende fruitbomen aangeplant worden maar deze niet geplukt worden door de inwoners; dit verkeerd gebruik leidt tot vervuiling op de weg en op trottoirs, van voertuigen en woningen.

Aangezien Ukkel een netwerk wenst te creëren rond inzameling, productie en verdeling van fruit, vooral in wijken met een grote bevolkingsdichtheid in sociale huisvesting;

Aangezien de volgende sites werden gekozen :

- de Wezelslaan en de Reebokjeslaan : in deze wegen van de Homborchwijk staan wilde appelbomen en de gevallen appels vervuilen wegen, voertuigen, huizen, ...

- de Kattuin, groene ruimte tussen de Boetendaelstraat en de Emile Lecomtestraat, enkele jaren geleden heringericht: enkele fruitbomen (peren, appels, ...), een speelplein enz. Naamplaatjes identificeren de verschillende planten, struiken en bomen. De tuin wordt erg vaak bezocht, vooral in het weekend, maar het fruit wordt niet geplukt;

- de Stadsboomkwekerij, plaats voor opleiding rond tuinbouwtechnieken en uitwisseling van kennis. Er zullen hiervoor participatieve initiatieven georganiseerd worden, zodra de kwekerij geïnstalleerd is, moet ze uitgebreid worden minstens binnen de gemeente en moet haar solidair en billijk netwerk rond de fruitboom vergroot worden;

- de Grasmusstraat: erg minerale residentiële weg die, indien groener gemaakt, een uitbreiding van het Wolvendael zou kunnen zijn. Het kan verbinden met de bebossing (privé) tussen de Vanderaeystraat en de Henri Van Zuylenstraat;

- de Meyerbeerstraat, weg zowel in Ukkel als Vorst. In het noorden van de gemeente ligt deze weg in een erg dichte wijk en erg mineraal langs brede trottoirs;

Aangezien de verschillende sites voor de experimenten op een verschillende wijze zullen evolueren en verschillende ervaringen zullen opdoen van de cyclus "selectie" (criteria van bomen van de toekomst); "aanplanting"; "beheer" (bestuur, gebruik, transformatie, herverdeling) van fruitbomen en -struiken door de oliepiek, de energiedaling en de

klimaatwijziging;

Aangezien deze aanpak voorgesteld wordt door het gemeentelijk Natuurplan ("Au-delà du premier pas lié au compost, un pool de conscientisation au développement durable (dans sa philosophie environnementale et de tissage de liens sociaux) pourrait être créé dans chaque parc selon sa spécificité, et comprendrait [...] un verger formé de variétés rustiques [...]") maar er in deze zin momenteel geen enkele specifieke actie is voorzien;

Aangezien de gemeente Ukkel in het kader van dit initiatief een gesubsidieerde onderzoeker zou aanstellen belast met de coördinatie en de concrete analyse van de resultaten van het project;

Aangezien dit initiatief zou leiden tot de toekenning van subsidies vanwege Innoviris in geval van selectie,

Beslist de overeenkomst in de bijlage goed te keuren.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

1 annexe / 1 bijlage

Annexe - Convention de collaboration entre partenaires_ARBRES_edit_Uccle.docx

30.01.2020/A/0002 **Appel à projets 2019 de Bruxelles Environnement à l'attention des Communes et C.P.A.S. bruxellois pour la mise en œuvre de projets environnementaux.- Effet Papillon pour les abeilles.- Favoriser les pollinisateurs dans les espaces verts communaux.- Approbation de la convention.**

Le Conseil,

Vu la décision du Collège en sa séance du 30/07/2019 d'autoriser l'introduction d'un dossier de candidature par le Service Vert auprès de Bruxelles Environnement, dans le cadre de l'appel à projet annuel pour la mise en œuvre de projets environnementaux, pour le projet « Effet Papillon pour les abeilles - Favoriser les pollinisateurs dans les espaces verts communaux »;

Considérant que ce projet a été retenu par le jury;

Considérant que le Gouvernement a approuvé l'octroi d'un subside de 40.000 EUR pour ce projet;

Vu la convention entre Bruxelles Environnement et la Commune d'Uccle précisant les dispositions liées à cette subvention;

Considérant que les trois premières tranches de ce subside seront versées à la remise des conventions signées,

Décide d'approuver la présente convention.

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

Projectoproep 2019 van Leefmilieu Brussel aan de Brusselse gemeenten en OCMW's voor de uitvoering van milieuprojecten.- Vlindereffect voor de bijen.- Stimuleren van bestuivende insecten in de gemeentelijke groene ruimten.- Goedkeuring van de overeenkomst.

De Raad,

Gelet op de beslissing van het college in zitting van 30/07/2019 om toestemming te geven

voor de indiening van een kandidatuur dossier door de Groendienst bij Leefmilieu Brussel, in het kader van de jaarlijkse projectoproep voor de uitvoering van milieuprojecten, voor het project "Vlindereffect voor de bijen - Stimuleren van bestuivende insecten in de gemeentelijke groene ruimten";

Overwegende dat dit project door de jury geselecteerd werd;

Overwegende dat de regering de toekenning van een subsidie van € 40.000 voor dit project goedgekeurd heeft;

Gelet op de overeenkomst tussen Leefmilieu Brussel en de gemeente Ukkel waarin de bepalingen in verband met deze subsidie vastgelegd zijn;

Overwegende dat de eerste drie schijven van deze subsidie gestort zullen worden bij het indienen van de ondertekende overeenkomsten,

Beslist de onderhavige overeenkomst goed te keuren.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 33 positieve stemmen.

1 annexe / 1 bijlage

CONT_2019_Uccle_Nature_Abeilles_Asigner.pdf

Eric Sax entre en séance / treedt in zitting.

Emmanuel De Bock entre en séance / treedt in zitting.

Céline Fremault entre en séance / treedt in zitting.

Cécile Egrix entre en séance / treedt in zitting.

Hans Marcel Joos Van de Cauter entre en séance / treedt in zitting.

30.01.2020/A/0003 **Concession de service en vue de l'exploitation de la guinguette du Wolvendael.- Appel à projets.- Approbation du principe, des documents, de la redevance minimale annuelle et de la date d'ouverture des candidatures.**

Le Conseil,

Vu que l'Assemblée a la volonté d'octroyer à un opérateur économique extérieur, la concession de l'exploitation du bâtiment « guinguette » (toilettes) situé dans le parc de Wolvendael à 1180 Uccle en l'affectant exclusivement à des fins commerciales, culturelles et de cohésion sociale, avec l'obligation d'exploiter un débit de boissons (buvette ou "tea room" et petite restauration) tout en gardant la fonction « toilettes »;

Vu que le Service Vert a établi les documents ci-annexés en vue de lancer un appel à projets pour l'exploitation de la guinguette en vue de l'établissement d'une concession de service;

Vu que les candidats devront présenter des projets complets incluant obligatoirement les aspects suivants :

- les produits proposés à la vente doivent respecter des critères de durabilité. Ces critères portent notamment une attention particulière aux achats responsables et au circuit court, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à la diminution des déchets et au tri de ceux-ci;
- une préférence sera accordée à une exploitation qui développera un projet culturel en favorisant le développement des animations et en privilégiant une programmation riche, variée et tout public;
- une attention particulière sera accordée aux programmations et activités mettant en avant des talents locaux. L'exploitant est encouragé à travailler avec les riverains et associations de quartiers afin de proposer des activités qui respectent la sérénité des espaces verts;
- le souhait de renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant un

effort de formation, d'insertion et d'intégration socio-professionnelle;

Vu que le Service Vert propose de faire la publicité de l'appel à projet via le site internet et un article dans le Wolvendael;

Vu que l'ouverture des offres aurait lieu le 15 avril 2020,

Décide d'approuver :

- le projet d'octroyer à un opérateur économique extérieur, la Concession de services en vue de l'exploitation de « La Guinguette du Wolvendael »;
 - les documents établis en vue d'un appel à projets;
 - le projet de convention;
 - le montant de la redevance annuelle;
- et de fixer la date d'ouverture des offres au 15 avril 2020.

Le Conseil approuve le point.

38 votants : 38 votes positifs.

**Concessie voor diensten voor de uitbating van "La Guinguette du Wolvendael".-
Projectoproep.- Goedkeuring van het principe, van de documenten, van de jaarlijkse
minimumretributie en van de openingsdatum van de kandidaturen.**

De Raad,

Aangezien de vergadering aan een externe ondernemer de concessie wil toekennen voor de uitbating van het gebouw "Guinguette" (toiletten) in het Wolvendaelpark te 1180 Ukkel door het uitsluitend te bestemmen voor commerciële en culturele doeleinden en voor sociale samenhang, met de verplichting om een drankgelegenheden (bar of tearoom en snacks) uit te baten, met behoud van de toiletten;

Aangezien de Groendienst de bijgevoegde documenten opgesteld heeft om een projectoproep te lanceren voor de uitbating van de uitspanning met het oog op het opstellen van een concessie voor diensten;

Aangezien de kandidaten volledige projecten moeten indienen met daarin verplicht de volgende aspecten :

- de te koop aangeboden producten moeten duurzaamheidscriteria in acht nemen. Deze criteria schenken in het bijzonder aandacht aan verantwoorde aankopen en aan de korte keten, aan de strijd tegen voedselverspilling, aan de afvalvermindering en aan het sorteren ervan;
- de voorkeur wordt gegeven aan een uitbating die een cultureel project uitwerkt door de organisatie van activiteiten te stimuleren en door de voorrang te geven aan een rijk en gevarieerd aanbod voor een breed publiek;
- er wordt bijzondere aandacht geschonken aan programma's en activiteiten die lokaal talent in de belangstelling zetten. De uitbater wordt aangespoord samen te werken met de buurtbewoners en wijkverenigingen om activiteiten aan te bieden die de rust van de groene ruimte eerbiedigen;
- de wens om de sociale samenhang en de duurzame ontwikkeling te versterken door een inspanning te leveren voor sociaaleconomische opleiding en integratie;

Aangezien de Groendienst voorstelt reclame te maken voor de projectoproep via de website en een artikel in de Wolvendael;

Aangezien de offertes geopend zouden worden op 15 april 2020,

Verleent zijn goedkeuring aan :

- het project om aan een externe ondernemer de concessie voor diensten toe te kennen met het oog op de uitbating van "La Guinguette du Wolvendael";
- de documenten opgesteld met het oog op een projectoproep;
- het ontwerp van overeenkomst;

- het bedrag van de jaarlijkse retributie;
En beslist de datum van opening van de offertes vast te leggen op 15 april 2020.

De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.

2 annexes / 2 bijlagen

Appel à projets définitif 15.01.20.docx, Convention Guinguette définitif 15.01.20.doc

DÉPARTEMENT AFFAIRES CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES - DEPARTEMENT CULTURELE EN RECREATIEVE ZAKEN

Culture - Cultuur

30.01.2020/A/0004 **Réseau des bibliothèques francophones.- Plan de développement des bibliothèques
2020-2025.- Approbation.**

Le Conseil,
Attendu que le réseau des bibliothèques francophones d'Uccle doit remettre un nouveau
Plan de Développement de la Lecture pour la période 2020-2025;
Que ce plan reprend les grands objectifs qui seront poursuivis par les Bibliothèques pendant
cette période;
Que ce plan doit être remis à la Fédération Wallonie-Bruxelles et permettra d'obtenir la
reconnaissance du réseau des Bibliothèques et donc d'obtenir des subsides;
Que ce plan se trouve en pièce jointe,
Décide d'approuver le Plan de Développement de la Lecture des bibliothèques
francophones d'Uccle 2020-2025.

Le Conseil approuve le point.
38 votants : 38 votes positifs.

**Franstalige Bibliotheken.- Ontwikkelingsplan van de franstalige bibliotheken 2020-
2025.- Goedkeuring.**

De Raad,
Aangezien dat de Franstalige bibliotheken van Ukkel een nieuwe "Plan de Développement
de la Lecture" voor de periode 2020-2025 moet voorleggen;
Dat dit plan de grote doelstellingen bevat die door de bibliotheken tijdens deze periode
nagestreefd zullen worden;
Dat dit plan overhandigd moet worden aan de Fédération Wallonie-Bruxelles en daardoor
het een erkenning zou krijgen van het netwerk van de bibliotheken en dus alsook subsidies
verkrijgen;
Dat dit plan als bijlage bijgevoegd is,
Beslist om het "Plan de Développement de la Lecture" van de Franstalige bibliotheken van
Ukkel 2020-2025 goed te keuren.

De Raad keurt het punt goed.
38 stemmers : 38 positieve stemmen.

1 annexe / 1 bijlage
Plan de développement final.pdf

Nicolas Clumeck entre en séance / treedt in zitting.
Yaël Ariane Nour Haumont entre en séance / treedt in zitting.
Patrick Zygaz entre en séance / treedt in zitting.
Valérie Gillès de Pelichy quitte la séance / verlaat de zitting.

DÉPARTEMENT AFFAIRES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES - DEPARTEMENT SOCIALE EN ECONOMISCHE ZAKEN

Tutelle CPAS - Toezicht OCMW

30.01.2020/A/0005 **C.P.A.S.- Budget 2020.**

Le Conseil,

Vu les articles 26 bis, 50 bis, 88, 108, 111 et 112 bis de la loi organique des Centres publics d'action sociale;

Vu le commentaire du Président du Conseil de l'Action sociale;

Attendu que l'insuffisance des ressources du Centre public d'action sociale pour 2020 s'élève à 16.848.783,95 €;

Attendu que cette insuffisance sera couverte par une intervention directe de la Commune de 16.848.793,95 €;

Attendu que le projet de budget du CPAS a été soumis à la concertation le 6 décembre 2019 conformément aux articles 26 et 26 bis de la loi organique du CPAS;

Vu la délibération du Conseil de l'Action sociale du 15 janvier 2020 arrêtant le budget du CPAS pour l'exercice 2020 : recettes d'exploitation 51.355.913,06 €, dépenses d'exploitation 51.355.913,06 €, recettes d'investissement 24.238.659,08 €, dépenses d'investissement 24.238.659,08 €,

Décide d'approuver la délibération du Conseil de l'Action sociale du 15 janvier 2020 arrêtant le budget du CPAS pour l'exercice 2020.

CPAS - Budget 2020

Le budget prévoit pour le CPAS en recettes un montant de 51.356.000 € à l'exploitation et de 24.238.000 € à l'investissement. Stefan Cornelis, Président du CPAS (Open VLD), a rappelé que le CPAS, dernier filet de la sécurité sociale, avait pour objectif de couvrir les besoins de base des bénéficiaires mais aussi d'être un tremplin pour les aider à rebondir. "Près de 6.000 personnes font appel d'une manière ou d'une autre à nos services. Notre CPAS se doit de continuer à être exemplaire dans toutes ses facettes au profit de ses usagers". La dotation communale d'un montant de 16.848.783,95 € permet au CPAS d'offrir de nombreux services à la population tels que le service PromoJob en faveur de la réintégration socio-professionnelle, l'espace public numérique, les cellules Énergie, Logement et Culture, l'antenne sociale, l'aide aux personnes âgées, l'accueil des réfugiés, deux maisons de repos, une maison d'enfants, le centre de distribution alimentaire... Parmi les projets à poursuivre et à initier en 2020, Stefan Cornelis a notamment évoqué les efforts d'amélioration, de rationalisation et d'informatisation des services administratifs et

sociaux, la recherche d'un agent de médiation, les travaux de récupération de créances du CPAS et de nettoyage des comptes pour éliminer les irrécouvrables ou encore l'étude menée dans le cadre du projet relatif au nouveau home au domaine du Neckersgat. "Ce projet tend à rassembler et à faire correspondre les hauts standards modernes et les services MR et MRS tout en offrant une réponse plus adaptée à la demande actuelle. Le marché des travaux devra être passé en 2020 et la pose de la première pierre du nouveau bâtiment est prévue en 2021. Notre souhait étant de ne conserver qu'une seule maison, la fusion des deux homes se prépare donc dès à présent. Cette fusion constitue le défi majeur de notre législature".

Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a trouvé vrai le fait que le CPAS avait une rentabilité sociale et a fait observer que la pauvreté était une réalité à Uccle. "Quand on somme toutes les personnes qui sont en état de précarité dans notre commune, on arrive à peu près à une personne sur six". Marc Cools a aussi exprimé son inquiétude quant au déficit cumulé des deux homes qui va dépasser les 2 Mio d'€. "Je voudrais y voir un peu plus clair dans la rapidité de la construction du nouveau home. Les cahiers des charges sont-ils déjà terminés ou allons-nous seulement les entamer ? Et il ne serait pas illogique de vendre des biens quand des investissements importants sont faits". Jean-Luc Vanraes (Open VLD) a expliqué que ce projet très ambitieux était indispensable à la Commune, surtout pour les personnes rencontrant des problématiques psychodégénératives. "Un CPAS a la responsabilité d'offrir le service là où les autres ne le font pas. Et oui, même si nous allons diminuer les pertes, je pense que nous allons encore en faire car sinon nous ne pourrions pas assurer un bon service aux résidents". Stefan Cornelis a ajouté que les groupes de travail étaient occupés à finaliser le projet du nouveau home pour pouvoir lancer au plus vite le cahier des charges et a précisé que le déficit cumulé était cette année aussi dû à la refacturation des articles 60 qui travaillent dans les deux homes. "Il faut maintenant analytiquement facturer cela aux homes et cela fait donc aussi augmenter le déficit budgétaire comptable des homes. Avant, les articles 60 étaient repris dans le poste réinsertion socio-professionnelle". Marc Cools en a profité pour insister sur l'importance de placer les articles 60 dans des entreprises où il y a de fortes chances qu'ils soient engagés définitivement après leur mission. Si le groupe Uccle En Avant s'est dit globalement satisfait sur le budget et a reconnu l'utilité du CPAS, il a toutefois quelques craintes pour l'avenir du CPAS et a choisi de s'abstenir au moment du vote. Du côté du PS, après avoir approuvé des éléments positifs comme l'augmentation de la dette communale ou la mise en place de synergies entre le CPAS et la Commune qui allaient dans le bon sens, Bernard Hayette (Chef de groupe) a trouvé regrettable que les projets du CPAS restaient dans le statu quo alors que les nouvelles demandes sociales exigent la mise en place de nouvelles initiatives. Des propos qui ont fortement étonné Stefan Cornelis au vu du nombre de services offerts par le CPAS à la population et des projets à venir. "Pour dire cela, l'opposition doit être elle-même à court d'idées". Au même titre que le groupe Uccle En Avant, le Chef de groupe PS a exprimé sa déception sur le pourcentage du montant des dépenses destiné à la redistribution. "Il est urgent d'augmenter ce pourcentage soit en restructurant les dépenses, soit en réduisant les dépenses dans les autres départements". Le PS a choisi de donner une carte rouge à ce budget et de voter contre. Toujours côté opposition, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) a, quant à lui, suggéré de regarder les chiffres et de se poser la question de savoir si les moyens pris par la Commune étaient en phase avec la réponse sociale que celle-ci doit apporter. "Voir si entre deux années, il y a plus ou moins de pauvreté et si les objectifs fixés ont été remplis. C'est ce travail-là que nous devons faire au lieu de plaider pour une indexation automatique des besoins de la dotation de la Commune au CPAS". Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a tenu à souligner que la dotation communale au

CPAS était de plus de 4 % (dont 1 % lié à un transfert) et ce, afin de répondre aux besoins du CPAS qui avaient bien été objectivés. "Cela a été analysé sur la base des éléments suivants : la charge supplémentaire que le CPAS doit couvrir en terme de redistribution et de gestion sociale, l'implémentation des chèques-repas et la fusion du service d'aide à domicile". Concernant les rationalisations, Emmanuel De Bock s'est demandé si des économies d'échelles ne pouvaient pas être réalisées en mutualisant un certain nombre de compétences entre la Commune et le CPAS. "Cela permettrait de dégager de nouvelles marges et de les réaffecter dans d'autres politiques sociales". Stefan Cornelis a rétorqué que c'était déjà le cas avec notamment tout le travail de synergies déjà fait et finalisé au niveau des aides familiales.

Du côté de la majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a confirmé que son groupe soutenait ce budget et serait toujours attentif à ce qu'il y ait des moyens suffisants qui soient dégagés pour la redistribution et l'aide vis-à-vis des plus précarisés. Il a aussi invoqué les dépenses engagées pour le nouveau home qui ne pourront dès lors pas être injectées dans d'autres politiques de solidarité sociale. "Avec une politique d'investissement inchangée, il était difficile d'impulser de nouvelles initiatives. Il faut malgré tout imaginer dès à présent d'autres politiques de solidarité". Boris Dilliès, Bourgmestre (MR), a conclu en rappelant que la volonté à Uccle était de ne laisser personne au bord du chemin car être en difficultés à Uccle peut être plus difficile que dans une autre Commune. Le Bourgmestre a également soulevé le fait que la Commune était le garant d'une rigueur budgétaire tout en étant le garant du fait d'assurer une véritable justice sociale. "Rigueur n'étant pas un mot inhumain car la politique menée par le CPAS est aussi humaine". Le budget a été adopté avec 30 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions (vote à main levée).

Le Conseil approuve le point.

40 votants : 30 votes positifs, 7 votes négatifs, 3 abstentions.

Non : Nicolas Clumeck, Yaël Ariane Nour Haumont, Joëlle Maison, Emmanuel De Bock, Bernard Hayette, Odile Margaux, Cédric Didier Norré.

Abstentions : Marc Cools, Véronique Lederman-Bucquet, Hans Marcel Joos Van de Cauter.

O.C.M.W.- Begroting 2020.

De Raad,

Gelet op de artikels 26 bis, 50 bis, 88, 108, 111 en 112 bis der organieke wet op de OCMW's;

Gelet op de uitleg van de voorzitter van de Raad voor maatschappelijk welzijn;

Overwegende dat de ontoereikendheid van de middelen van het OCMW voor 2020 16.848.783,95 € bedraagt;

Overwegende dat deze ontoereikendheid zal gedekt worden door een rechtstreekse tussenkomst van de Gemeente van 16.848.783,95 €;

Overwegende dat het ontwerp van begroting van het OCMW door het overlegcomité op 6 december 2019 werd besproken in overeenstemming met artikels 26 en 26 bis van het organieke wet op de OCMW's;

Gelet op de beraadslaging van de Raad voor maatschappelijke welzijn van 15 januari 2020 waarbij de begroting van de OCMW wordt vastgesteld : exploitatieontvangsten 51.355.913,06 €, exploitatieuitgaven 51.355.913,06 €, investeringsontvangsten 24.238.659,08 €, investeringsuitgaven 24.238.659,08 €;

Beslist de beraadslaging goed te keuren van de Raad voor maatschappelijk welzijn van 15

januari 2020 betreffende de vaststelling van de begroting van het OCMW voor het dienstjaar 2020.

De Raad keurt het punt goed.

40 stemmers : 30 positieve stemmen, 7 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.

Nee : Nicolas Clumeck, Yaël Ariane Nour Haumont, Joëlle Maison, Emmanuel De Bock, Bernard Hayette, Odile Margaux, Cédric Didier Norré.

Onthoudingen : Marc Cools, Véronique Lederman-Bucquet, Hans Marcel Joos Van de Cauter.

10 annexes / 10 bijlagen

20200115-A-0001-AN-002.pdf, 20200115-A-0001-AN-001.pdf, 20200115-A-0001-AN-004.pdf, 20200115-A-0001-AN-008.pdf, 20200115-A-0001-AN-006.pdf, 20200115-A-0001-AN-007.pdf, 20200115-A-0001-DE-FR.pdf, 20200115-A-0001-AN-005.pdf, 20200115-A-0001-AN-003.pdf, 20200115-A-0001-DE-NL.pdf

Yaël Ariane Nour Haumont quitte la séance / verlaat de zitting.

Odile Margaux quitte la séance / verlaat de zitting.

Cécile Egrix quitte la séance / verlaat de zitting.

DÉPARTEMENT FINANCES - DEPARTEMENT FINANCIËN

Recette - Ontvangerij

30.01.2020/A/0006 **Budget communal pour l'exercice budgétaire 2020.**

Le Conseil,

Attendu que le projet du budget 2020 présente les résultats suivants :

POUR LE SERVICE ORDINAIRE

Résultat de l'exercice : boni de 3.810.658,05 €

Résultat global : boni de 19.492.374,14 € (en tenant compte d'un prélèvement de 2.000.000 € en faveur du Fonds de réserve extraordinaire et de 2.490.000 € en faveur des provisions pour risques et charges).

POUR LE SERVICE EXTRAORDINAIRE

Total des dépenses extraordinaires :	29.598.494,51 €
Subsides à recevoir :	5.477.559 €
Total des dépenses à charge de la commune :	24.120.935,51 €

Arrête le projet de budget 2020 tel que présenté, ci-dessus.

Budget communal pour l'exercice budgétaire 2020

Le budget 2020 est à nouveau en équilibre et présente en recettes un montant de 158.527.991,28 € tandis que les dépenses s'élèvent à 154.717.333,23 €. Il en résulte un boni de 3.810.658,05 €. Le boni cumulé, quant à lui, atteint 19.492.374,14 €.

Conformément à la Déclaration de politique générale, les lignes directrices qui ont guidé l'élaboration de ce budget ambitieux et réaliste sont : la maîtrise des dépenses, de la dette et de sa charge en particulier, le renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité, une attention particulière en matière d'enseignement, le maintien de services de qualité rendus à la population, pas de nouvelles taxes, toujours le taux de l'IPP le plus bas en région bruxelloise mais aussi une politique de ressources humaines plus dynamique avec notamment l'octroi de chèques-repas au personnel communal. "Ce résultat est lié aux efforts de la population ucquoise mais aussi à la philosophie à Uccle de vouloir garder une ligne raisonnable faite de rigueur et d'ambition. Cela nous permet d'assurer nos missions et de pouvoir faire preuve de créativité et d'innovation sans pour autant tomber dans des projets fastueux ou incongrus", a indiqué Boris Dilliès, Bourgmestre (MR). Après avoir relevé que ce budget était l'aboutissement d'un long processus, Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR), a tenu à expliquer l'augmentation des dépenses en matière de personnel en soulignant que celle-ci était liée à l'indexation des salaires, à la charge des pensions, à l'octroi de chèques-repas, à la prise en charge psychologique des collaborateurs lors du déménagement et à l'augmentation des formations. "La véritable richesse de la Commune, ce sont ses agents communaux. Quand il s'agit de rendre un service à la population quel qu'il soit, c'est toujours au travers de ces femmes et de ces hommes. Et il faut prendre en compte les évolutions auxquelles ils vont être confrontés". Valentine Delwart a également évoqué les nombreux projets du budget extraordinaire, à savoir le nouveau centre administratif, le réaménagement de la Maison communale et des bâtiments du 25 rue Auguste Danse, l'extension de la crèche du Chat ou encore la rénovation de voiries, d'écoles et de complexes sportifs. "C'est un budget extraordinaire qui tient compte du patrimoine ucquois et qui veille à l'entretenir en bon père de famille. Des projets qui ne sont pas, à ce stade, compensés par des ventes".

Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a trouvé que ce budget était insipide, très lisse et sans attrait. Celui-ci s'inquiète de l'importance du budget extraordinaire et déplore le peu d'intérêt social en matière de logement, le manque de politique en matière de rénovation urbaine ou encore l'absence de primes pour aider les propriétaires à mieux isoler leur habitation ou pour compenser en partie l'augmentation du précompte immobilier alors qu'il y a eu notamment un refinancement du Fonds des Communes. Marc Cools a également soulevé le fait que l'augmentation des dépenses du personnel était aussi due aux futurs engagements. "Les nouveaux postes répondent souvent à des besoins indispensables qui apparaissent. C'est quelque fois la remise en cause qui ne se fait pas sur un certain nombre d'effectifs que l'on pourrait parfois un petit peu réduire". Valentine Delwart a confirmé que la Commune avait prévu de procéder à une vingtaine d'engagements sur la base d'obligations légales et du choix du Collège de renforcer certains services. En cas de départ dans un service, l'Échevin a assuré qu'une analyse des besoins était souvent faite pour justifier le remplacement ou le non remplacement d'un collaborateur et ce, en tenant compte de paramètres comme le stress, la fatigue et la charge de travail qui pèsent sur le personnel. Toujours du côté d'Uccle En Avant, Hans Van de Cauter a tenu à pointer l'augmentation de la dette qui passe de 116 Mio d'€ à 137 Mio d'€, soit une augmentation de 21 Mio d'€. "Si cette augmentation est liée au nouveau centre administratif, je demande dès lors à avoir une image globale du coût de ce projet. Un coût qu'il faut limiter". Valentine Delwart a répondu que la gestion de la dette faisait l'objet d'une attention particulière et que celle-ci n'était pas problématique à ce jour. Elle a, par ailleurs, assuré que l'emprunt pour le nouveau centre administratif était un bon choix au vu des taux intéressants. "Nous n'avons toutefois pas encore contracté l'emprunt, nous ne le ferons qu'au meilleur moment". Malgré quelques aspects du budget jugés satisfaisants, le groupe Uccle En Avant a estimé que ce budget ne présentait pas de nouvelles ambitions. "Nous ne prétendons pas que tout

est mauvais dans ce budget mais il est un peu comme de l'eau tiède. Nous voterons donc contre ce budget". Côté PS, après avoir mentionné des éléments positifs tels que l'augmentation du budget pour la solidarité internationale, l'ordre public et la sécurité, la jeunesse, la culture ou les loisirs, Bernard Hayette (Chef de groupe) a toutefois qualifié ce budget comme étant inodore, incolore et sans relief. "Nous attendions un budget animé d'un nouveau souffle, novateur, imaginatif, voire audacieux". Bernard Hayette a aussi abordé la problématique de la dette communale, les investissements pour le nouveau centre administratif, l'augmentation des recettes liées aux taxes ainsi que les dépenses en matière de sécurité et d'assistante sociales. "Réduction du budget du personnel pour les personnes âgées, du budget de fonctionnement, augmentation des dossiers déposés au CPAS... la Commune désinvestit complètement dans la protection sociale. Les politiques sociales restent les mal-aimées du budget. Nous ne vous donnerons pas notre confiance et nous voterons contre ce budget". Au même titre que les groupes Uccle en Avant et PS, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI), qui estime ce budget très prudent mais cependant limite, a demandé à ce que la dette communale soit maîtrisée et a souhaité savoir pourquoi la charge de celle-ci avait diminué. "Est-ce dû au fait qu'un certain nombre de montants n'ont pas été comptabilisés en 2018 ? Et donc du coup les emprunts à contracter concernant les programmes extraordinaires engagés par emprunt en 2018 et 2019 d'une valeur de 40 Mio d'€ vont-ils faire augmenter la dette avec une charge qui risque dès lors de passer de 8,5 % à 10 % ?". Valentine Delwart a précisé que pour arriver au montant des 40 Mio d'€, il fallait que tous les budgets extraordinaires 2018 et 2019 soient réalisés à 100 % et que cette situation n'arriverait jamais. "En aucun cas, nous allons nous retrouver à ce niveau-là de dette. Mais, nous sommes contraints d'avoir des programmes extraordinaires qui reprennent un certain nombre de projets qui ne se réaliseront certainement pas en 2020. Si nous ne les inscrivons pas maintenant, nous ne pourrions pas les réaliser dans un laps de temps raisonnable". L'Échevin a ajouté que depuis 4 ans, la Commune utilisait prioritairement les fonds propres pour réaliser certains projets, raison pour laquelle le Fonds de réserve était systématiquement alimenté. Conscient qu'il fallait investir dans le personnel et satisfait du budget prévu pour la formation continue, Emmanuel De Bock a néanmoins invité le Collège à être attentif à la charge du personnel qui, en dix ans, est passée de 51-52 % à 55,3 %. Il a ensuite expliqué l'unique raison pour laquelle son groupe votera contre le budget. "La Commune ne fait pas ce que Schaerbeek a fait, à savoir affecter une partie du tax shift dans une prime Be Home pour les propriétaires qui occupent leur bien. Une prime en compensation de l'augmentation de leur précompte immobilier qui profiterait par exemple aux pensionnés qui n'ont pas bénéficié de la baisse de l'IPP". Valentine Delwart a partagé cette analyse mais a cependant fait observer que la situation des pensionnés était couverte par un règlement qui leur donnait droit à une prime.

Du côté de la majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a souligné qu'un budget devait se comprendre comme un ensemble d'engagements pour le développement d'actions nécessaires et utiles dans l'intérêt premier de la population et a considéré que le budget 2020 répondait aux attentes de son groupe sur les plans environnemental, social et économique. "Du budget pour l'égalité des chances et des genres, pour la solidarité internationale, des pistes novatrices pour une meilleure mobilité pour tous et pas de hausse d'impôt". Pierrot Desmet a aussi tenu à faire observer qu'il fallait continuer à suivre de près la charge des pensions qui ne cesse de croître. "Cela doit nous alerter même si, comme l'a indiqué Valentine Delwart, tous les pouvoirs locaux du pays sont confrontés à ce problème". Ce point a fait réagir le PS où Cédric Norré a insisté sur le fait que le gouvernement fédéral avait une vraie part de responsabilité dans ce dossier. "Si Madame l'Échevine invite les Conseillers communaux à plaider auprès de leurs relais régionaux, je les invite ainsi que la Commune à plaider aussi au niveau de leurs relais fédéraux afin que

le gouvernement agisse car cela ne sera pas tenable dans les années à venir". Côté cdH, Céline Fremault (Cheffe de groupe) a salué le travail engagé et la parole tenue sur la question de l'accueil de la petite enfance, l'augmentation du budget pour la zone de police, la mise en place d'une brigade cycliste, la baisse de la taxe sur les surfaces de bureaux, les décisions prises à l'égard du personnel communal ainsi que la transparence de la note sur des éléments tels que la gestion du charroi automobile ou les frais de correspondance qui devront faire l'objet d'une attention particulière dans le futur. Céline Fremault a également rappelé la possibilité pour la Commune, dans le cadre de l'élaboration du budget, de renforcer ses relations avec d'autres entités. "Que ce soit avec la Région ou la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous portons tous une responsabilité à faire en sorte qu'Uccle réponde aux appels à projets ou obtienne des subsides parce qu'elle mène une politique ambitieuse". Côté MR, Diane Culer (Cheffe de groupe) a caractérisé ce budget comme étant conforme aux valeurs libérales : gestion saine et rigoureuse des finances publiques, fiscalité mesurée, sécurité, enseignement et volet social. Elle n'a donc pas manqué de relever les nombreux points marquants de ce budget : les nouvelles dépenses pour contribuer au bien-être du personnel communal, l'augmentation de la dotation à la zone de police pour renforcer la sécurité, l'aide aux commerçants pour vitaliser l'économie, les investissements pour la propreté et les infrastructures scolaires, l'augmentation de la dotation au CPAS, le subside accordé à l'AIU multiplié par deux ou encore l'organisation de la valorisation des bâtiments communaux qui seront vendus au moment du déménagement de l'Administration. "La bonne gouvernance est notre priorité. Il ne faut pas dépenser moins, il faut dépenser mieux. Chaque euro dépensé doit être un euro efficient. Les structures communales doivent d'abord répondre aux besoins économiques et sociaux de la population et s'adapter à leur évolution. Avec une attention particulière aux citoyens les moins favorisés". Marc Cools a rebondi sur les propos de Diane Culer concernant l'AIU en soulevant le fait que la dotation, certes nécessaire, allait servir à couvrir un trou et non à augmenter le nombre de logements pris en gestion par l'agence. "Je pense qu'une réflexion devra être menée pour répondre à un certain nombre de besoins en matière de logement". La majorité a terminé ses interventions avec Jean-Luc Vanraes (Open VLD) qui a, quant à lui, émis l'idée de faire le test du service citoyen en se posant la question de savoir si une réponse avait été donnée aux différents éléments qui déterminent la politique communale. Ce dernier s'est aussi dit quelque peu déçu sur le fait que l'opposition ne profitait pas du moment du vote du budget pour proposer de nouvelles idées. "C'est cela aussi un petit peu le rôle de l'opposition". Valentine Delwart a conclu en remerciant chaque groupe politique d'avoir fait avancer le débat, marqué par une belle vivacité démocratique. Le budget a été adopté avec 28 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention (vote nominatif).

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 28 votes positifs, 8 votes négatifs, 1 abstention.

Non : Marc Cools, Joëlle Maison, Emmanuel De Bock, Bernard Hayette, Nicolas Clumeck, Véronique Lederman-Bucquet, Cédric Didier Norré, Hans Marcel Joos Van de Cauter.

Abstention : Eric Sax.

Gemeentelijke begroting voor het dienstjaar 2020.

De Raad,

Aangezien het begrotingsontwerp 2020 de volgende resultaten weergeeft :

VOOR DE GEWONE DIENST

Resultaat van het dienstjaar : overschot van € 3.810.658,05 €
Globaal resultaat : overschot van € 19.492.374,14 (rekening houdend met een
afhouding van € 2.000 000 € ten bate van het buitengewone reservefonds en € 2.490.000
ten bate van provisies voor risico's en lasten).

VOOR DE BUITENGEWONE DIENST

Totaal van de buitengewone uitgaven :	€ 29.598.494,51
Te ontvangen subsidies :	€ 5.477.559
Totaal van de uitgaven ten laste van de gemeente :	€ 24.120.935,51

Legt het begrotingsontwerp 2020, zoals hierboven voorgesteld, vast.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 28 positieve stemmen, 8 negatieve stemmen, 1 onthouding.

Nee : Marc Cools, Joëlle Maison, Emmanuel De Bock, Bernard Hayette, Nicolas Clumeck, Véronique Lederman-Bucquet, Cédric Didier Norré, Hans Marcel Joos Van de Caeter.

Onthouding : Eric Sax.

25 annexes / 25 bijlagen

A11 subsidies NL 2020.pdf, A8.2 Evolution de la dette 2020 NL.pdf, A1 Caractéristiques communales Budget 2020 FR.pdf, A3 Rapport au Conseil art 96 budget 2020 FR 31-01.2020.pdf, A3 Rapport au Conseil art 96 budget 2020 NL.pdf, A7 programme extra 2020 NL.pdf, A7 programme extra 2020 FR.pdf, budget 2020 NL.pdf, A8.2 Evolution de la dette 2020.pdf, A1. Caract gén Budget 2020 NL.pdf, budget 2020 FR.pdf, Bijlagen Budget 2020 NL.pdf, A2 personnel CONTRACTUEL.pdf, A2 personnel contractuel ENSEIGNEMENT.pdf, A4 rapport annuel du Receveur communal FR.pdf, A9 FR evolution Fonds de réserve 2020.pdf, A9 evolution Reservefonds 2019 NL.pdf, A4 rapport annuel 2020 du receveur Nederlands.pdf, A8.1 Situation des emprunts communaux 2020 NL.pdf, A8 évolutions emprunts 4 instit bancaires.pdf, A8.1 Sit des emprunts comm FR 2020.pdf, A2 personnel statutaire ENSEIGNEMENT.pdf, A2 personnel STATUTAIRE.pdf, A11 FR Dépenses subsidies.pdf, Annexe Budget 2020 FR.pdf

Levée de la séance à 00:25
Opheffing van de zitting om 00:25

La Secrétaire communale,
De Gemeentesecretaris,

La Présidente,
De Voorzitster,

Laurence Vainsel

Aleksandra Kokaj